

“ nous a assemblés, avons donné, par ces présentes, deux cents arpents de “ terre, au lieu qui sera trouvé le plus commode, et qui seront bornés huit “ jours après l'arrivée de mademoiselle Mance dans la même île.” Enfin, pour que la Compagnie des Associés de Montréal pût procéder librement à toutes ses opérations, on en nomma les officiers, et M. Olier en fut fait Directeur, en remplacement de M. de Renty, décédé au mois d'avril de l'année précédente (*). Mademoiselle Mance, voyant dans tous ces Messieurs les dispositions les plus sincères et les plus généreuses de contribuer, de tout leur pouvoir, à l'œuvre de Villemarie, fut beaucoup consolée et remplie d'une nouvelle ardeur, pour s'y dévouer elle-même. Elle eut des conférences particulières et des communications intimes avec M. Olier, qui l'encouragea à se sacrifier, jusqu'à son dernier soupir, pour l'œuvre de Dieu. Elle visita aussi M. de Bretonvilliers, prêtre du séminaire de Saint-Sulpice, qui l'assura de son généreux concours, et qui, en effet, fut en grande partie le soutien de la colonie de Montréal, par ses largesses ; il jouissait d'un gros revenu, et passait même pour être l'ecclésiastique de France le plus riche en bien de patrimoine. Enfin elle vit, en particulier, chacun des autres membres de la Compagnie, qui tous lui témoignèrent le plus entier dévouement.

XLV.

Zèle de la Compagnie de Montréal à poursuivre son œuvre.

Cependant des personnes peu portées pour cette œuvre, voyant mademoiselle Mance à Paris, et n'ignorant pas la grande estime qu'avaient pour elle tous les Associés de Montréal, l'engagèrent à leur faire abandonner ce dessein, qu'elles regardaient toujours comme téméraire, et la pressèrent de leur conseiller d'employer plutôt leurs largesses à assister les Hurons, dans l'état malheureux où ils se trouvaient alors réduits. Quoique mademoiselle Mance eût engagé, en 1643, madame de Bullion à appliquer, en effet, aux missions Huronnes les fonds considérables qu'elle venait de donner alors pour l'Hôtel-Dieu de Villemarie, elle ne se sentit pas portée à entrer dans ces vues, et répondit que MM. de la Compagnie de Montréal, malgré leur petit nombre, étaient tous résolus à poursuivre leur œuvre, et plus zélés que jamais. Voyant donc qu'elle se refusait à ce qu'on demandait d'elle, une des personnes dont nous parlons ne laissa pas d'aller trouver le Duc et la Duchesse de Liancourt, pour leur faire à eux-mêmes la proposition d'employer leurs aumônes en faveur des missions Huronnes. Mais, pour toute réponse, ils lui dirent qu'ils travaillaient à l'œuvre de Montréal. Ayant ainsi obtenu la fin de son voyage, mademoiselle Mance se remit en mer pour le Canada, conduisant avec elle des

(*) M. Dollier de Casson dit qu'on nomma M. Olier Directeur, à cause que M. de Renty était du Conseil privé. Cette assertion semblerait supposer que M. Olier avait été nommé Directeur avant le mois d'avril 1649, où M. de Renty mourut.